

nos ingénieurs canadiens ont failli à la tâche, nous devrions nous adresser aux ingénieurs d'autres pays.

L'hon. M. FOURNIER: Nous l'avons fait. Mon sous-ministre a consulté les meilleurs ingénieurs de New-York et de Washington, les meilleurs ingénieurs de ce genre aux Etats-Unis. Leurs conclusions corroborent celles de mes fonctionnaires. Nous ne sommes pas tous ingénieurs.

M. MATTHEWS (Kootenay-Est): Enfin, on a étendu un câble, ce qui a coûté très cher au pays.

L'hon. M. FOURNIER: Etes-vous au courant des autres procédés? Les avez-vous étudiés, en particulier celui qui consiste à aménager des galeries?

M. MATTHEWS (Kootenay-Est): Oui; je connais les moyens auxquels on a eu recours. Le câble aérien est encore ce qui a donné de meilleurs résultats. Pourquoi l'a-t-on enlevé?

L'hon. M. FOURNIER: Je viens d'en indiquer la raison. Le rocher est continuellement recouvert de dix pieds d'eau. Il faudrait en enlever encore de 21 à 22 pieds. Nous avons commencé à forer des trous au premier niveau de cinq pieds en moyenne; peut-être s'est-on rendu à six pieds. On a pratiqué le plus grand nombre de trous possible, qu'on a rempli ensuite de dynamite ou d'autres explosifs. Les deux tiers des charges ont fait explosion, soit 80 sur un total de 120. Le rocher Ripple n'est pas simplement une pointe de rocher qui s'élève dans la mer. C'est un récif assez étendu et le roc détaché par l'explosion n'a fait que recouvrir la partie non minée. Les entrepreneurs ont tenté mais sans succès de déblayer le rocher des morceaux de roches qui s'y étaient accumulés. Or, il est impossible de creuser à un second niveau de six ou sept pieds avant d'avoir d'abord enlevé les débris. Plus on creuse, plus il est difficile d'assurer à la barge et au chaland assez de stabilité pour ne pas briser les foreuses. Telle a été la deuxième méthode. La première consistait à ancrer la barge et le chaland, mais elle n'a donné aucun résultat.

M. MATTHEWS (Kootenay-Est): Je le sais.

L'hon. M. FOURNIER: La première entreprise nous a coûté environ \$350,000 et la deuxième, près d'un demi-million. Nous n'avons eu aucun succès.

M. GREEN: Quelque succès.

L'hon. M. FOURNIER: On nous a proposé un troisième moyen qui consisterait à aménager des galeries, mais il nous a été déconseillé. Je ne suis pas spécialiste. Je ne fais que répé-

ter ce que j'ai entendu au cours de la discussion. On nous a dit que la nature du roc ne permet pas l'aménagement de galeries en vue de le faire sauter. On a proposé une quatrième méthode, coûteuse celle-là, et dont personne ne pouvait nous assurer le succès, consistant à descendre des caissons en béton, à enlever l'eau, puis à tenter le forage. Toutes ces idées émanent d'ingénieurs et non de profanes et, dans chaque cas, les objections étaient telles que, après avoir dépensé \$800,000, je n'ai pas jugé à propos de conseiller au Gouvernement de pousser plus loin l'entreprise à moins d'obtenir de spécialistes l'assurance qu'elle était réalisable. Nous avons consulté des ingénieurs des Etats-Unis. D'honorables députés prétendent que le gouvernement des Etats-Unis nous a dit qu'il accomplirait le travail; bien que je m'occupe de la chose depuis près de quatre ans, je n'ai jamais eu connaissance que le gouvernement des Etats-Unis nous ait demandé l'autorisation d'exécuter le travail. Oh! on parle beaucoup de ceci et de cela, mais lorsqu'on en vient aux faits concrets, rien n'indique qu'un autre gouvernement entreprendrait la tâche, ou qu'il ait de meilleurs ingénieurs que les nôtres.

M. MATTHEWS (Kootenay-Est): Tout ce que j'ai pu saisir, c'est que la dernière méthode, celle du câble aérien a donné d'heureux résultats. Le ministre lui-même convient qu'on a foré un certain nombre de trous et qu'on les a ouverts à coups de mine. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi, après toutes ces dépenses et les risques courus pour tendre le câble, on ne l'y a pas laissé. Pourquoi l'a-t-on enlevé?

L'hon. M. FOURNIER: Parce que personne ne voulait nous fixer un prix pour terminer le travail au moyen du câble. Je m'occupe de cette affaire depuis près de quatre ans, je le répète; c'est même la plus importante qui intéressait mon ministère et nous désirions la mener à bien. Si nous avions réussi, nos ingénieurs, je le répète, se seraient classés au premier rang des ingénieurs du continent américain. Nous avons tenté, en vain, l'automne dernier, d'obtenir un prix forfaitaire. Nous avons eu une soumission de \$1,800,000 ou \$1,900,000 mais sans l'assurance que ce travail serait exécuté à ce prix, pas plus que primitivement, lorsque nous avons versé \$250,000 ou \$300,000. Nous exigeons une garantie et personne n'a pu nous garantir que le coût n'excéderait pas de plus de la moitié la soumission d'environ \$1,900,000.

M. MATTHEWS (Kootenay-Est): Le ministre n'a pas encore répondu à ma question. Nous avons fait installer un câble à un certain endroit et cela nous a coûté énormément cher.